

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 8

Artikel: Récréation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du nom. Dans cette racine, ce sont surtout les consonnes qui ont de l'importance et non les voyelles. C'est d'un travail semblable qu'il s'agit de donner un spécimen, et si vos lecteurs y prennent goût nous pourrions vous donner, de temps à autre, l'explication d'autres noms ou de ceux qui pourraient vous être demandés.

Nous commencerons par un nom de langue en même temps romane et gauloise; puis viendront quelques noms dérivés de l'ancien Germain, enfin, on terminera par un nom latin avec quelques-uns de ses nombreux dérivés, ce qui donnera une idée de la formation et des transformations multiples des noms propres et des prénoms.

Nom roman. Famille JOMINI de Payerne. Cette famille, la plus nombreuse dans cette localité, y était déjà établie en 1453. Au premier abord, ce nom paraît de provenance italienne, mais cette apparence est bien trompeuse, puisqu'il dérive du prénom : *Jacques*. D'après les archives de Payerne et les registres de notaires, nous connaissons seize variantes d'orthographe de cette famille, dont les principales sont : *Jaulmieniez*, *Jolminiez*, *Jaulmenyé*, *Jomeny*. De la première variante dérivent les trois dernières, mais le nom de *Jaulmieniez* doit venir lui-même de *Jalm*, qui signifie Jacques en Bretagne, tandis que *Jaume* et *Jome* signifient aussi *Jacques* en Languedoc, et *James*, est le mot Anglais de *Jacques*. De la racine *Jalm* sont dérivées les variantes probables *Jalme*, *Jaulme*, *Jaulmet*, *Jaulmin*, *Jaulminus*, *Jaulmini*, *Jaulminiez*, d'où *Jominy* et *Jomini* par suppression de l'l et le changement de au en o. Dès 1825 environ, on a commencé à remplacer l'y par l'i simple.

Noms dérivés du germain. Les noms de lieux, de familles et les prénoms, qui viennent de l'ancien germain, tant en France que dans le Pays roman, sont en nombre considérable. C'est par milliers qu'ils se rencontrent, sans qu'on se doute de leur origine. Citons en quelques-uns, comme : *Arago*, *Béranger*, *Garibaldi*, *Renaud*, *Rambert*, *Herminjard*, *Gonet*, *Gonin*, *Renou*, *Hignou*. La cause de la présence de ces noms tirés de l'ancien germain, en France et en Suisse, est connue de chacun, c'est l'invasion de ces pays par les peuples du nord, surtout par les Francs et les Burgondes, mais on n'a pas assez pris en considération que, si les germains ont pu vaincre les Gaulois et les Romains qui les défendaient, ils n'ont pas réussi à leur faire adopter leur langage. Ils ont dû, au contraire, apprendre le gaulois et subir, sous ce rapport, la loi du vaincu. Par contre, tous les noms propres ou plutôt les noms de guerre, importés en Gaule par les Germains, y sont restés et y ont pris racine par le mélange des deux nations. Nous disons leurs noms de guerre avec intention, car leurs noms composés, dans le plus grand nombre des cas, de deux mots juxtaposés et présentant un sens presque toujours connu, sont des noms se rapportant surtout aux mœurs guerrières. Ces noms étaient sérieux et ne prêtaient jamais au ridicule et à la dérision, comme les noms latins et français. Le nom de *Cicéron* a été donné à ce grand écrivain pour désigner la verrue qu'il portait sur son visage et qui ressemblait à un pois chiche. Les noms romains de *Balbus*, de *Calvus*, de *Crassus* et tant d'autres rappelaient des infirmités ou des défauts corporels, comme le bégaiement, la calvitie et l'obésité. En France et dans notre Pays roman, ces noms méchants et de persiflage ont continué d'être largement appliqués : il y en a même qu'on n'ose pas prononcer. Citons cependant celui d'un bourgeois de Renens près Lausanne, nommé *Cudebeurre*, famille éteinte, ce qui a fait dire à un plaisant que le dernier survivant de cette famille s'était éteint en s'endormant sur un poêle chaud.

D'entre les noms germains, ceux qui étaient trop difficiles à prononcer par les Gaulois, ont été adoucis, en supprimant certaines lettres, surtout les consonnes inutiles, et en y ajoutant, par contre, d'autres lettres intercalaires pour en faciliter la prononciation. Ces noms ont ensuite été latinisés dans les actes publics qui s'écrivaient toujours en latin; ils ont souvent été francisés de nouveau, puis modifiés tant de fois et de tant de manières diverses, suivant les provinces et les dialectes, que leur provenance primitive est perdue pour un grand nombre et auxquels il ne reste souvent qu'une seule lettre de la racine primitive du nom germain. Quant aux prénoms et aux noms de

famille qui en dérivent, la source la plus sûre pour les recherches est le martyrologue universel par Chastellain, Paris 1809, dans lequel tous les saints de l'Eglise sont inscrits en français avec le nom latin usité au moment de la canonisation. Nous en verrons des exemples dans quelques-uns des noms dont l'étymologie va suivre.

J. F. P.

(La suite au prochain numéro).

Boutades.

Un colonel aimait beaucoup à parler de lui-même et de ses mérites, et il lui arriva de dire un jour en présence d'une dame :

— Il est presque impossible de savoir à quel point je me trouve occupé, car je ne suis pas seulement le commandant du régiment, mais aussi son major, son adjudant, et Dieu sait quoi encore !

— Et de plus, vous êtes aussi votre propre trompette ! répondit la dame ironiquement.

Un garde-forestier qui était plus souvent dans les vignes que dans les forêts se fourvoya un soir de novembre dans un marais où il enfonçait jusque sous les bras. N'osant plus bouger, crainte de s'embourber davantage, il appela au secours. Deux passants s'avancèrent et lui dirent : « Mon pour' ami ya te granteimps que vo z'été quie ? »

L'autre répondit : « Ma fâi n'ein sè trao rein, né pas vouaiti ma montra. »

Un garçon d'hôtel demandait l'autre jour à son patron : « Un insolent m'a traité de canaille ; je n'ai pas voulu faire de bruit ; mais je me suis réservé de vous demander comment vous agissez en pareil cas. »

Récréation.

La solution du problème précédent nous est donnée comme suit par un de nos abonnés, M. S., pasteur à M.

« Entre midi et 1 heure, point de rencontre des aiguilles. Il n'y a donc que 11 de possibles sur le pourtour du cadran. Il faut donc diviser les 60 minutes, ou les 3600 secondes du cadran en 11 parties égales, ce qui donne 5 minutes $27 \frac{3}{11}$ secondes, intervalle obligé entre chaque rencontre. — La 1^{re} a lieu à 1 heure 5 minutes $27 \frac{3}{11}$ de seconde ; la deuxième à 2 h. 10 m. $\frac{6}{11}$ de seconde, et ainsi de suite. — Quant au logogriphe, ajoute notre correspondant, n'en disons pas de mal, puisqu'il s'agit de madame.

La prime est échue à M. Ch. Brélaz, à Villeneuve.

Autre problème : La somme des chiffres de l'année de ma naissance est égale à la moitié de mon âge. Quand suis-je né ?

Question. Que font toujours 3 pigeons sur un toit ?

Primes : Pour le problème, 1 beau jeu de cartes, avec costumes suisses ; — pour la question, un porte-mine.

THÉÂTRE. Dimanche 20 février : La prière des naufragés, drame en 5 actes. — Les pantins de Violette, opéra comique. — Madame est couchée, vaudeville. — Rideaux à 7 $\frac{1}{4}$ heures.

Nous rappelons que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'un timbre poste de 20 centimes.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}